

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

552^{ème} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

19 OCTOBRE 2015

PSC/BR/(DLII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 552^{ème} réunion tenue le 19 octobre 2015, a suivi une communication faite par la Commission sur la situation en Libye. Le Conseil a également suivi les déclarations faites par le représentant de la Libye, ainsi que celui de la République fédérale du Nigéria, en sa qualité de membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) et ceux des membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. Le Conseil a en outre suivi des déclarations faites par les représentants de l'Organisation des Nations unies, de la Ligue des États arabes et de l'Union européenne.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en Libye, en particulier, le communiqué de presse PSC/BR/(DXXXV), adopté lors de sa 535^{ème} réunion tenue le 18 août 2015, dans lequel le Conseil a réitéré la profonde préoccupation de l'UA face à la situation sécuritaire, des droits de l'homme et humanitaire prévalent en Libye. À cet égard, le Conseil a également appelé à un arrêt immédiat de la violence et des violations des droits de l'homme dans l'ensemble du pays.

Le Conseil a souligné l'importance de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye et a réitéré sa conviction qu'il n'y aura pas de solution militaire viable à la crise actuelle dans ce pays. À cet égard, le Conseil a exhorté les parties prenantes libyennes à s'engager véritablement à faire respecter l'Accord politique libyenne conclu sous les auspices des Nations unies. Dans ce contexte, le Conseil a exprimé son appui à la proposition des Nations unies pour la formation d'un Gouvernement d'Entente Nationale et a exhorté toutes les parties prenantes libyennes, qui ne l'ont pas encore fait, à appuyer pleinement cette proposition et à œuvrer pour l'établissement rapide du Gouvernement d'Entente Nationale proposé.

Le Conseil a exhorté toutes les parties prenantes libyennes à faciliter l'accès des organismes d'aide humanitaire à la population dans le besoin et a appelé la communauté internationale à poursuivre et à intensifier son aide à la population touchée.

Le Conseil a salué les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, Bernadino Leon, et également par l'Envoyé spécial de la Présidente de la Commission, l'ancien Premier Ministre de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita, pour faciliter la recherche d'une solution politique à la crise actuelle en Libye.

Le Conseil a souligné le rôle et le leadership de l'UA en appui à la mise en œuvre de l'Accord politique libyenne en vue de la réalisation d'une paix durable en Libye. Le Conseil a également souligné la nécessité urgente pour la communauté internationale toute entière de renforcer son appui aux parties prenante libyenne dans la mise en œuvre de l'Accord politique libyenne.

Le Conseil a salué les pays voisins , à savoir , l'Algérie , le Tchad , l'Egypte , le Niger , le Soudan et la Tunisie , qui ont souffert des conséquences de la crise en Libye , pour le rôle important qu'ils continuent à jouer dans la recherche de la paix , de la sécurité et de la stabilité en Libye . À cet égard, le Conseil les a exhorté à continuer à soutenir les parties prenantes libyennes dans la mise en œuvre effective de l'Accord Politique libyenne.

Le Conseil met en garde toutes les parties prenantes libyennes qui cherchent à compromettre la recherche d'une solution politique à la crise en Libye qu'ils seront tenus responsables de leurs actions. À cet égard, le Conseil se félicite de la volonté du Conseil de sécurité, comme en témoigne son communiqué de presse du 17 octobre 2015, de dénoncer ceux qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité de la Libye ou qui compromettent l'achèvement réussi de la transition politique en Libye.

Le Conseil a décidé de rester saisi de la question.